

BdA: nouvelles têtes

Lors de la dernière assemblée générale, **Bridget Dommen** a transmis la présidence de *BdA* après un mandat exceptionnel de 12 ans. Par ces quelques mots, nous la remercions vivement des qualités d'organisatrice et d'animatrice de nos débats et campagnes.



Gérald Ruegsegger

lui succède dans cette fonction alors qu'**Anne-Catherine Hurny** reprend celle de trésorière laissée vacante par le nouveau président.

Nous les remercions de leur engagement et leur souhaitons plein succès.

La rentrée politique

A l'instar de nos écoliers, nos nouveaux conseillers municipaux ont repris leur mandat au lendemain des vacances scolaires. Comme nos chères têtes blondes, les élu-e-s ont au programme certaines disciplines incontournables : exercice budgétaire 2008 et comptes 2007, développement et réfection des infrastructures communales, politique sociale et économique, éducation...

Bons élèves, les cinq conseillers municipaux de *BdA* ont travaillé les dossiers afin d'apporter la contribution progressiste qui fait la marque de notre groupement. Comme les articles de ce numéro le démontrent, une de leurs préoccupations principales sera le développement durable.

Pour ceux et celles qui souhaiteraient retrouver le who's who de nos élus et des idées défendues par *BdA*: <http://www.bellevue-beach.ch/bda.htm>

■ Gérald Ruegsegger

Les représentant-e-s de *BdA* au conseil municipal



Dominique Anklin Yvette Clivaz Anne-Catherine Hurny Raphaël Petite Thomas Vetterli

Bellevue d'Avenir (*BdA*) est un groupement politique communal de gauche. Sans attache à un parti cantonal ou national, il s'engage pour un développement durable, alliant social, environnement et économie. Représenté au Conseil municipal depuis 1991, il compte aujourd'hui 5 élu-e-s sur 17 conseillers municipaux.

Pour en savoir plus, prenez contact avec nous au **022 774 18 84** ou à **bda@mail-box.ch** ou renvoyez-nous ce talon à **Bellevue d'Avenir, Case postale 23, 1293 Bellevue**

Je souhaite recevoir la plaquette de présentation de Bellevue d'Avenir et de ses activités
 rencontrer un-e de vos membres ou conseiller-e-s municipal-e-s
 recevoir un ou des ancien(s) numéro(s) de *La Dépêche* ou des *Balades de Bellevue d'Avenir*
 devenir membre de Bellevue d'Avenir

Nom, adresse postale, courriel, téléphone:

Pour tout complément d'information sur l'air

La communication fait partie des moyens que l'Etat de Genève met en œuvre pour sensibiliser la population aux comportements qui contribuent à améliorer la qualité de l'air au quotidien.

Pour toute question sur la campagne de communication « AIR 2006 »:

Service de l'information et de la communication :

Yves Bellégo

Chargé de communication

Tél. +41 (22) 327 80 86

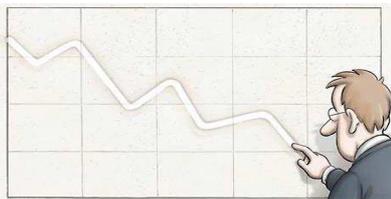
Concernant la problématique de la qualité de l'air:

Service cantonal de protection de l'air :

Pierre Kunz

Adjoint scientifique

Tél. +41 (22) 327 80 52



L'air - un bien précieux

12'000 à 15'000 litres par jour...c'est le volume d'air que chacun d'entre nous respire en une journée. C'est un acte si vital et naturel que l'on finirait presque par oublier l'importance de ce gaz indispensable à la vie. Cet air qui nous entoure contient aussi toutes les substances qu'émettent notamment les chauffages et les moteurs. Les transports motorisés sont responsables de 56% des émissions d'oxydes d'azote et de 75% des émissions de particules fines. C'est de façon permanente qu'il faut agir pour obtenir une amélioration durable de la protection de l'air et chacun d'entre nous, au quotidien, peut y contribuer.

Améliorer la qualité de l'air est souvent moins compliqué qu'il n'y paraît. Par exemple, préférer la marche à pied ou à vélo pour aller à l'école permet de réduire les nuisances et c'est aussi plus amusant, plus économique et meilleur pour la santé.

Pour saisir les enjeux concernant la protection, titillez-vous avec quelques questions (réponses page 4):

- **Question 1** : Depuis quelle année des mesures d'assainissement de l'air sont elles prises dans le canton de Genève ?
a. 1991 b. 2000 c. 2005
- **Question 2** : En imaginant que tous les habitants du canton de Genève se déplacent à vélo ou à pied, la pollution de l'air (polluant de référence : particules fines) diminuerait de :
a. 20% b. 35% c. 75%
- **Question 3** : Un scooter «deux temps» pollue en moyenne autant que:
a. 1 voiture b. 5 voitures c. 10 voitures

■ Pierre Kunz

Ligne de bus et fil de l'eau: BdA a vu juste!

Deux décisions récentes concrétisent des demandes faites par BdA depuis des années

D'abord, le terminus du bus no. 53 est désormais déplacé à Machéry. L'extension de cette ligne permet la connexion avec les lignes V et Z, ce qui facilite les déplacements des Bellevistes qui peuvent maintenant se rendre dans les secteurs Balexert, Coudriers et Bouchet sans descendre jusqu'en ville. Ceci grâce à l'appui financier des communes de la rive droite, y.c. Bellevue (voir *La Dépêche* nos.31 et autres).

Ensuite, le Département du Territoire propose de modifier la loi sur les eaux. BdA a souvent plaidé pour une meilleure protection des cours d'eau qui traversent la commune, notamment le réseau Marquet-Gobé-Vengeron (voir *La Dépêche* nos. 15 et 27). Nous constatons avec plaisir que selon ce projet de loi aucune construction ne peut être édifiée à une distance de moins de 30 mètres du Gobé. Des dérogations peuvent être octroyées en cas de constructions d'intérêt général, ce qui est déjà le cas pour le développement des Tuilières, proche du Nant des Limites.

■ Bridget Dommen

Ne gaspillons pas le papier

 REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département du territoire
Le Conseiller d'Etat

DT
Case postale 3918
1211 Genève 3

Monsieur Edouard Dommen
Chemin des Mollies 100
1293 Bellevue

N^o réf. : RCR/BGAIN^o Aigle 605080-2007

Genève, le - 3 AVR. 2007

Concerne : Distribution de l'hebdomadaire GHI dans les boîtes aux lettres du canton

Monsieur,

Votre courrier électronique du 9 février dernier a retenu ma meilleure attention, et par la présente, je tiens à vous apporter les informations suivantes.

Les renseignements obtenus par le service cantonal de gestion des déchets (GEDEC), auprès de la rédaction de GHI, confirment hélas celles que vous m'apportiez dans votre courrier. L'éditeur de GHI considère, sur la base d'une étude indépendante, que sa publication est un journal et non une publicité. Il a donc décidé d'augmenter son tirage de 50'000 unités et de passer outre les autocollants "pas de publicité svp".

Le département dont j'ai la charge a pris contact avec la Fédération romande des consommateurs qui a reçu de nombreuses plaintes. Sa section genevoise, qui s'est saisie de la question, apporte l'information suivante : sous l'angle de la protection du consommateur, il n'existe actuellement pas de moyen légal pour interdire la pratique de GHI.

Les citoyens qui apposent l'autocollant "pas de publicité svp" manifestent pour une bonne part leur conscience écologique et il est regrettable qu'une entreprise genevoise soit si peu respectueuse des souhaits affichés. D'un point de vue environnemental, cette décision commerciale implique un gaspillage manifeste de ressources. Le GEDEC a donc écrit à la direction de GHI pour lui faire part de ses regrets de voir ainsi près de 500 tonnes de papier gaspillées chaque année, et la prier de revenir sur sa décision.

De son côté, La Poste ne distribue pas les courriers non-adressés dans les boîtes aux lettres arborant l'autocollant "Non merci ! Pas d'imprimés publicitaires dans cette boîte". Toutefois, elle se base sur une charte interne qui ne s'appuie sur aucun fondement légal.

Espérant avoir répondu à vos interrogations et vous remerciant de votre intérêt pour la protection de l'environnement, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.


Robert Cramer

DT • Rue de l'Hôtel-de-Ville 2 • 1204 Genève
Tél. +41 (22) 327 29 50 • Fax +41 (22) 327 01 00 • www.geneve.ch
Lignes TPG 2-7-12-16 - arrêt Molard ou 3-5 - arrêt Place Neuve ou 36 - arrêt Hôtel-de-Ville

Quelques membres de BdA ont été choqués d'apprendre que la direction de Genève Home Informations a pris la décision de ne plus tenir compte de l'indication "Pas de publicité" sur les boîtes aux lettres. Les livreurs distribuent désormais le GHI à l'ensemble des ménages du canton. L'éditeur justifie cette nouvelle pratique en prétendant qu'il s'agit d'un journal et non de publicité.

BdA déplore ce changement, non seulement pour son non-respect de la volonté exprimée par de nombreux ménages, mais aussi pour la quantité de déchets inutiles qu'il implique, ceci à l'époque où la protection de l'environnement devient de plus en plus urgente et où notre canton fait un grand effort à y contribuer.

BdA a donc écrit au ministre de l'environnement, Robert Cramer, dont voici la réponse.

■ Édouard Dommen

Pour refuser le GHI dans votre boîte: y coller l'autocollante fournie par GHI. Sur demande, BdA peut vous en fournir aussi.

Durablement engagé : consommation et énergie

Si vous regrettez de ne pas pouvoir choisir systématiquement la provenance de vos achats alimentaires et si vous souhaitez consommer des produits de saison et en rencontrer leurs producteurs alors vous pouvez vous toujours prendre contact avec :

- **LE PANIER À 4 PATTES** - association de 5 producteurs de la rive droite proposant fruits, légumes, jus de fruits, huile et viande: www.panier4pattes.ch ou 022 755 60 10.
- **L'AFFAIRE TOURNERÈVE** - association de 14 producteurs proposant deux livraisons de paniers contenant entre autres céréales, fruits, diverses huiles, jus de fruits: www.affaireturnereve.ch ou 022 734 28 50.
- **GENÈVE TERRE-AVENIR** propose également une liste de « bonnes adresses » : www.terre-avenir.ch

Faites un pas vers nos producteurs et une alimentation raisonnée !



Réponses aux questions

page 3

Question 1 : C'est en 1991, en raison de dépassements des valeurs limites fixées pour protéger la santé de la population, que l'État de Genève a mis en œuvre le premier Plan de mesures d'assainissement, dans le cadre de l'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air.

Question 2 : Dans le canton de Genève les transports représentent 75% des émissions de particules fines, provenant de la combustion du carburant, en particulier des moteurs diesel non équipés de filtres à particules. Les particules fines sont présentes dans l'air ambiant et représentent un danger pour la santé.

Question 3 : Un scooter « deux temps » pollue en moyenne autant que 5 voitures. Le dioxyde d'azote est un gaz irritant et renforçateur d'allergies qui fournit une bonne indication de la pollution de l'air et qui contribue, à la formation de l'ozone nocif pour les poumons. Les données les plus récentes montrent que les voitures à motorisation essence émettent environ : 0.08 grammes d'oxydes d'azote par kilomètre parcouru, les voitures à motorisation diesel émettent quant à elles 0.25 grammes par kilomètre et les scooters, 0.30 grammes par kilomètre.

Échos du municipal

La Crèche intercommunale « Les 4 saisons »

BdA a le plaisir de vous annoncer l'élection d'Anne-Catherine Hurny comme représentante de la commune au comité de la « Crèche des 4 saisons ». Elle accompagnera Olivier Sandoz (désigné par le parti libéral) et Catherine Dupasquier (membre de l'exécutif). Il s'agit d'un renouvellement complet de l'équipe qui représentera la commune dans cette instance.

Ce renouvellement a été décidé dans un contexte difficile car la crèche a connu de gros problèmes de trésorerie durant l'été. Le nouvel exécutif de la commune a dû verser en urgence une subvention supplémentaire. Des problèmes d'organisation au sein du comité sont également apparus. Les élus de BdA se sont montrés étonnés par ces éléments car ni l'exécutif, ni le conseil municipal n'ont reçu d'information préalable allant dans ce sens. La commune de Bellevue a pourtant deux délégués (désignés jusqu'à présent par le parti libéral et le parti radical) au comité de la crèche. Or, BdA a réclamé sans succès pendant près de quatre ans que des informations soient transmises par ces délégués.

Nous insistons donc plus que jamais sur le rôle de surveillance et d'information que doivent remplir les élus municipaux délégués au comité de la crèche.

La Tuilière

La construction par la Fondation communale des immeubles « La Tuilière » à la place de la station de pompage des SIG. au centre du village a subi quelques retards. La cause en est des problèmes autour des places de parking. Le vœu de la commune était de pouvoir installer toutes les voitures en sous-sol. La zone située entre les immeubles de la rue de Lausanne et le Parc Simon-Eggly aurait alors été une zone piétonne. Cet idéal s'est toutefois heurté à des problèmes de coût et d'opposition de certains voisins qui tenaient absolument à pouvoir parquer en-bas de chez eux.

Au grand regret de BdA, le projet moins ambitieux comprendra une douzaine de places de parking devant rester en surface (contre trente-deux actuellement) afin de permettre à cette construction de voir le jour. Cet écueil enfin levé, les travaux devraient pouvoir commencer.

Le local des jeunes

Provisoirement fermé l'an dernier, le local des jeunes a rouvert ses portes sur le principe des « ouvertures libres ». Cela signifie que le Travailleur social hors murs affecté à Bellevue détiendra les clefs du local, se chargera de l'ouverture, de la fermeture et assurera une présence sur le lieu. Les jours d'ouverture sont le mercredi soir et le vendredi soir.

